

ACCUEIL DE LOISIRS

3-11 ANS

ÉTÉ 2025

SITES D'ACCUEIL

2022

L'accueil de loisirs sans hébergement est ouvert aux enfants nés entre **2014 et 2018**.

DU LUNDI 7 JUILLET AU VENDREDI 1^{ER} AOÛT

CÉRANS-FOULLETOURTE École maternelle Les lutins 3-6 ans Espace Gérard Véron 3-11 ans	GUÉCÉLARD École René Cassin chemin du Dauphin 3-11 ans	LA SUZE-SUR-SARTHE École de la Renardière rue de la Renardière (parking gymnase) 3-11 ans	MINI-CAMPS Nés en 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.
LOUPLANDE École Mozart 8, route de Souigné-Flacé 3-11 ans	MALICORNE-SUR-SARTHE École Maternelle Bernard Palissy rue Rabigot 3-11 ans	SPAY École maternelle Les Petits Pas 3-6 ans Domaine du Houssay 6-11 ans	

DU LUNDI 4 AU VENDREDI 29 AOÛT

DU LUNDI 18 AU VENDREDI 29 AOÛT

ROËZÉ-SUR-SARTHE École chemin de l'Être 3-11 ans	SPAY École maternelle Les Petits Pas 3-6 ans Domaine du Houssay 6-11 ans	LOUPLANDE École Mozart 8, route de Souigné-Flacé 3-11 ans	CÉRANS-FOULLETOURTE École maternelle Les lutins 3-6 ans Espace Gérard Véron 3-11 ans
---	--	---	---

Dates de réservations :

- Pour les mini-camps : du lundi 19 mai au dimanche 1^{er} juin 2025
- Pour les sites ALSH en juillet et en août : du lundi 26 mai au dimanche 15 juin 2025

Inscriptions en ligne via le portail familles aux dates indiquées ci-dessus : <https://valdesarthe.portail-familles.app/>

LES MINI-CAMPS

L'inscription aux mini-camps se fait sur l'intégralité de la semaine, du lundi au vendredi, excepté la semaine 29, du mardi au vendredi.

	Du 07/17 au 11/07	Du 15/07 au 18/07	Du 21/07 au 25/07	Du 28/07 au 01/08
Nés en 2014 et 2015	PATROGALO	CHAPIT'EAU	PLEIN'ACTI (test d'aisance aquatique ou savoir nager nécessaire)	CHAPIT'EAU
Nés en 2016, 2017 et 2018	PLEIN'ACTI CHAPIT'EAU	PATROGALO PLEIN'ACTI	PATROGALO CHAPIT'EAU	PATROGALO PLEIN'ACTI

LES BASES	LIEU	ACTIVITÉS 6-9 ANS	ACTIVITÉS 10-11 ANS
En plus des activités organisées par les équipes, il est proposé des prestations d'activités. Le programme est indiqué à titre indicatif, et des modifications peuvent survenir indépendamment de notre volonté (aléas météorologique, matériel, humain...)			
PLEIN'ACTI	Marçon	Baignade, mini-golf, randonnée, activité nature, géocaching	Canoë, paddle (avec la passerelle ALSH), Le test d'aisance aquatique ou le savoir nager est obligatoire pour la pratique des activités nautiques
CHAPIT'EAU	Mansigné	Baignade, activités circassiennes (jonglage, équilibre...), pêche	
PATROGALO	Moncé-en-Belin	Activités équestre et découverte du monde équin	

INSCRIPTIONS

Les réservations aux activités sont enregistrées sur le portail familles de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

Familles qui disposent déjà d'un compte sur le portail familles

- S'assurer que les fiches famille et enfant(s) sont remplies complètement ainsi que les attestations.
- S'assurer que les documents joints sont valides (attestation d'assurance responsabilité civile, vaccinations).

Familles qui ne disposent pas de compte sur le portail familles

- Faire une demande d'ouverture de compte avec le formulaire en lien sur le portail. Suite au transfert de votre dossier sur le portail familles vous recevrez un mail avec un lien d'activation, votre identifiant et votre code d'accès.
- Compléter entièrement les informations demandées et transmettre les documents demandés :
 - **Mon profil** (les coordonnées, informations personnelles, informations professionnelles)
 - **Mon foyer** (autre responsable, coordonnées, informations complémentaires)
 - **Mes enfants** (informations enfant, renseignements médicaux, informations complémentaires)
 - **Mes documents électroniques**
 - **Mes mandats** de prélèvements : nouveau mode de paiement des factures ALSH depuis le 1^{er} janvier 2025. Pensez à nous renvoyer le document SEPA signé (mode de paiement des factures non obligatoire)

Les informations entièrement remplies, vous pouvez accéder aux réservations en cliquant sur le planning.

Les réservations peuvent être modifiées dans le délai imparti. Au-delà, les réservations sont définitives et facturables.

RÈGLEMENT ET DOCUMENTS

Vous recevrez un avis des sommes à payer par voie postale. La facture proformat sera disponible sur votre compte du Portail Familles : <https://valdesarthe.portail-familles.app/>

Modes de règlements des factures possibles :

- Chèques
- Espèces
- Chèques vacances ANCV
- Par carte bancaire
- Par prélèvement automatique
- L'aide au temps libre de la CAF (nouvelles modalités)
- Les tickets loisirs MSA
- Chèques Emploi Service Universel préfinancés (CESU)

Les documents à fournir :

Pensez à actualiser les informations familles et enfants sur votre compte du Portail Familles, ainsi que les documents à transmettre AVANT l'ouverture de l'accueil.

- L'avis d'imposition de l'année N-1 (sur les revenus de l'année N-2) du foyer avec le montant du revenu brut global.
- L'attestation de paiement des prestations familiales (CAF, MSA...), ainsi que le numéro d'allocataire.
- Les copies des pages vaccins du carnet de santé de l'enfant.
- L'attestation responsabilité civile et individuelle accident.

**Tout dossier incomplet pour le calcul des tarifs entraînera l'application du plein tarif.
Ce dossier est valable pour chaque période de vacances de l'année civile.**

TARIFS 2025

Les formules d'inscriptions :

Vacances estivales : le forfait 5 jours semaine, le forfait 4 jours semaine.

FACTURATION AU QUOTIEN FAMILIAL	1 ^{ER} ET 2 ND ENFANT				3 ^{ÈME} ENFANT ET +			
	FORFAIT 5 JOURS	FORFAIT 4 JOURS	MINI-CAMPS 5 JOURS	MINI-CAMPS 4 JOURS*	FORFAIT 5 JOURS	FORFAIT 4 JOURS	MINI-CAMPS 5 JOURS	MINI-CAMPS 4 JOURS*
QUOTIENT FAMILIAL 1 INFÉRIEUR OU ÉGAL À 700 €	32 €	25,60 €	57,94 €	44,98 €	28,80 €	23,04 €	54,76 €	42,42 €
QUOTIENT FAMILIAL 2 ENTRE 701 € ET 900 €	48,75 €	39 €	74,71 €	58,38 €	43,85 €	35,08 €	69,86 €	54,46 €
QUOTIENT FAMILIAL 3 ENTRE 901 € ET 1 200 €	65,50 €	52,40 €	91,48 €	71,78 €	58,95 €	47,16 €	84,91 €	66,54 €
QUOTIENT FAMILIAL 4 ENTRE 1 201 € ET 1 500 €	82,25 €	65,80 €	108,19 €	85,18 €	74 €	59,20 €	99,96 €	78,58 €
QUOTIENT FAMILIAL 5 SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 1 501 €	99 €	79,20 €	124,95 €	98,58 €	89,10 €	71,28 €	115,06 €	90,66 €

Consultation de la délibération sur le portail familles du Val de Sarthe.

*** Mini-camps sur 4 jours et 3 nuits seulement pour la semaine du 14 juillet.**

Les assistants familiaux sont inscrits sur le QF1 pour les enfants accueillis.

Pour les mini-camps, les tarifs sont ceux du forfait de la semaine auquel s'ajoute les nuitées.